



RAPPEL D'INFORMATIONS

- **INFOS ROUTIÈRES** 🚗

La commission SÉCURITÉ fera le tour du village et étudiera la possibilité de créer des places de parking. Les stationnements gênants sur les trottoirs ou les chaussées sont susceptibles d'entraîner une amende de 135€. La brigade verte (03.89.08.00.71) comme la gendarmerie (03.89.25.04.09) peuvent verbaliser.

Cette même commission réfléchira à la sécurisation des entrées du village et des rues de la commune, afin d'en limiter la vitesse excessive.

- **DÉJECTIONS CANINES** 🐕

Pour le respect de nos enfants et leurs familles nous vous demandons de ramasser les déjections canines de vos animaux sur les trottoirs et espaces verts.

Personne n'aime marcher dans une déjection canine !!

Des sachets sont disponibles en Mairie et à proximité du Château d'eau.

Il est **strictement interdit** de les jeter dans les égouts.

Nous vous demandons de les ramener chez vous.



- **BOÎTE A IDÉES** 🗳️ Elle sera mise en place la semaine prochaine.

Les efforts de chacun contribueront au bien-être de tous 🌸

Nous vous remercions d'avance.

L'équipe municipale